

VŒUX DU MAIRE



Le jeudi 6 janvier, Mme le Maire a accueilli les pétripontains et les élus des communes voisines pour leur présenter les dossiers en cours et à venir pour Pont-Saint-Pierre.

Le projet phare, c'est le rapprochement du restaurant scolaire près de l'école, pour ne plus laisser les enfants faire 20 mn de marche chaque jour, par tous les temps, pour aller manger et revenir, sans oublier leur sécurité du fait des rues à traverser.

Mais les contraintes liées au risque d'inondation, la sécurité à renforcer dans l'école nous ont conduit à un projet de restructuration de tout le groupe scolaire. Des demandes de subventions ont été faites. Le dispositif « cantine à 1 € » voulu par l'Etat, dans lequel la commune s'est engagée, a permis à 80 % des familles inscrites d'en bénéficier.

L'obtention d'aides de l'Etat et du Département vont permettre des travaux : 77 368 € pour la mise en sécurité de l'église (murs, électricité), 10 592 € pour installer de nouvelles bornes incendie pour répondre à l'évolution de la réglementation à propos de la protection des maisons.

La fierté de la municipalité est d'avoir préservé les services de la Poste avec de meilleures périodes d'ouverture au sein de la nouvelle agence postale communale dans la mairie. La convention avec la Poste a permis de prendre en charge une partie du salaire des 2 employées et d'organiser des travaux de rénovation de la mairie pour favoriser un bon accueil de la clientèle.

Avec des pétripontains bénévoles, un projet d'aménagement du stade Roger Petit prend forme, avec des équipements de loisirs pour petits, jeunes et adultes autour du terrain de football.

Le projet de cheminement piétonnier entre Calleville et le centre de Pont-Saint-Pierre devrait avancer.

Le changement des fenêtres de la mairie permettra de changer son statut de « passoire énergétique », selon un audit réalisé.

HOMMAGE À PHILIPPE GÉRICS

Philippe Gérics s'est éteint le 14/01/23 à l'âge de 71 ans. Arrivé à Perriers-sur-Andelle dans les années 80, il a été responsable des ressources humaines dans l'entreprise « Manoir Industries » pendant presque 36 ans.

Il est élu en 1989 Maire adjoint puis il devient Maire de Perriers-sur-Andelle en 2001. C'est à cette époque aussi qu'il devient président de la Communauté De Communes de L'Andelle. Il a piloté en 2017 la fusion des 2 communautés de communes du Pays de Lyons et de l'Andelle.

Homme très attaché à son territoire et ses habitants, il était toujours prêt à les défendre, et notamment les salariés des entreprises du secteur.



Homme de consensus et rassembleur, Il a accompagné et porté bien des projets intercommunaux, notamment la zone d'activités de Charleval et son village d'artisans, celle de Bourg-Beaudoin, la saison culturelle, les plateaux sportifs dans plusieurs communes du territoire.

LA C.D.C.L.A. A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Le 2 février, Mr Jean-Luc Romet, Maire de Romilly-Sur-Andelle, a été élu président de la Communauté de Communes Lyons-Andelle avec 26 voix face à Mr Baldari (Maire Adjoint de Lyons-la-Forêt), premier vice-président sortant, qui a recueilli 22 voix.

Du côté des vice-présidents, aucun changement. Mais la 11e vice-présidence liée à la politique associative, sportive et à la communication, auparavant assurée par Mr Romet, devait être reprise en charge. C'est Mme Valérie Lavigne-Courteux, Maire de Pont-Saint-Pierre, qui a été élue par les délégués communautaires pour assumer cette responsabilité.

11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, la commune a commémoré comme chaque année l'armistice marquant la fin de la première guerre mondiale. Des écoliers ont participé à la cérémonie en déposant au pied du monument aux morts une gerbe avec Madame le Maire ainsi que des dessins de bleuets qu'ils avaient réalisés avec leurs enseignants.

Madame le Maire a remercié les jeunes participants et leurs professeurs de leur présence avant de leur assurer : " Vous êtes la relève du souvenir ".



Après cette cérémonie, à la mairie, madame Jocelyne Fernandes s'est vu remettre la médaille Grand Or pour 40 années de travail des mains de Madame le Maire. La matinée s'est terminée par un pot de l'amitié.



SAÏNTE BARBE DES POMPIERS

Après une interruption de 2 ans due à la Covid, la cérémonie a pu avoir lieu au Centre Incendie et Secours de Pont-Saint-Pierre/Romilly-Sur-Andelle le samedi 14 janvier.

En présence du colonel Hervé Hardy représentant le S.D.I.S. (service départemental), le chef du centre le lieutenant Christophe Chlron a procédé à la remise des diplômes et médailles.

Il s'est ensuite félicité de la hausse des effectifs : 18 sapeurs pompiers dont 2 officiers, 3 sous-officiers, 6 chefs d'équipe, 7 sapeurs et 28 jeunes sapeurs (section regroupant les jeunes des différents centres de la vallée) qui devraient assurer la relève.

Les pompiers de Pont-Saint-Pierre / Romilly ont effectué 352 interventions en 2022 (secours aux personnes, incendies, accidents, etc...)



Le centre dispose de 4 véhicules dont l'ambulance remplacée depuis peu par un véhicule plus récent et celui de liaison radio qui est neuf. Des rénovations sont prévues dans les bâtiments (isolation, sanitaires, peintures, etc ...).

Bien que des rumeurs aient couru sur la reconstruction dans une autre commune, la caserne reste bien à Pont-Saint-Pierre.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

La Poste de Pont-Saint-Pierre a fermé ses portes le 05 décembre.

La municipalité ne voulait pas que ce service, important pour la vie de notre commune, disparaisse. Elle a donc travaillé avec les services postaux pour installer l'agence dans la mairie.

La Poste a contribué à la réalisation des travaux à hauteur de 40 000 € .

Mme le Maire a cédé son bureau pour permettre l'accueil de l'agence postale et elle a emménagé à l'étage dans l'ancienne salle du conseil.

Deux agents sont en charge de l'agence postale : Mmes Morgane Brasseur et Eva Lefebvre.

Le salaire de ces agents est compensé en partie par la Poste.

Le bureau est ouvert de 9h à 12h et 16h à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h.

Dans cette agence, il est possible de faire quasiment toutes les opérations que la Poste proposait auparavant. Seuls les retraits sont plafonnés à 500 € sur sept jours.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 11 mars à 10h30.



Le Père Noël avait proposé ses services pour l'acheminement des colis !!!!

INFORMATIONS PRATIQUES



les horaires de car

ligne 221 Alizay-Rouen

arrêt devant l'église de Pont-Saint-Pierre

du lundi au samedi :

Pont-St-Pierre : 06h56 et 12h45 - Rouen : 07h45 et 13h45

mercredi :

Rouen : 12h20 - Pont-St-Pierre : 13h00

du lundi au samedi :

Rouen : 14h05 et 17h45 - Pont-St-Pierre : 14h45 et 18h40

du lundi au vendredi :

Rouen : 16h50 - Pont-St-Pierre : 17h50

CONTACTS

Transports publics routiers de l'Eure : 02 22 55 00 10
nomad-car@normandie.fr

l'agence postale communale

(dans les locaux de la mairie)

ouverture du lundi au vendredi : 9h - 12h / 16h - 18h / samedi : 9h - 12h.

la piscine (02.32.49.70.90)

ouverture au public en période scolaire

lundi : 9h - 11h et 16h - 18h / fermé au public

mardi et jeudi / mercredi : 14h - 18h

vendredi : 12h - 13h30 et 16h40 - 21h30

samedi : 10h45 - 12h45 et 15h - 18h30

dimanche : 8h30 - 12h

ouverture pendant les petites vacances

lundi, mercredi : 10h - 18h30 / mardi, jeudi,

samedi : 10h - 12h et 14h30 - 18h30 / vendredi :

10h - 21h30 / dimanche : 8h30 - 12h



le ramassage des déchets

bacs jaunes : **seulement** les déchets recyclables ; tous les emballages.
Bacs noirs : tous les autres déchets

prochaines dates : chaque mercredi matin pour les bacs noirs / Pour les bacs jaunes, ce sera **les mercredis après-midi 15 et 29 mars / les 13 et 26 avril.**

Sortie des bacs **seulement la veille au soir.** Rangement **le soir du ramassage au plus tard**, pour ne pas encombrer le trottoir et risquer la chute d'un piéton, aussi pour donner une bonne image de notre commune.

la déchetterie (02.32.54.47.64)

ouverture du **1er octobre au 31 mars**

lundi, mardi et jeudi : 13h30 - 16h45 / mercredi, vendredi, samedi : 9h - 11h45 et 13h30 - 16h45

ouverture du **1er avril au 30 septembre**

lundi : 8h - 11h45 et 13h30 - 17h45 / mardi, jeudi : 8h - 12h15 / mercredi, vendredi, samedi : 9h - 11h45 et 13h30 - 17h45

La mairie

54 Grande Rue 27360 Pont-St-Pierre
02.32.49.70.14

mairie.pont-saint-pierre@wanadoo.fr

CommunicationMairiePontsaintpierre

www.pont-saint-pierre.fr

Téléchargez panneau pocket !

pour avoir très vite les informations de Pont-Saint-Pierre sur votre téléphone portable

eau, gaz, électricité, assainissement

Véolia : toutes démarches 24h/24 et 7j/7 au 09.69.39.56.34

urgence gaz sécurité : 08.00.47.33.33

E.D.F. : dépannage 24h/24 et 7j/7 au 09.72.67.50.27

Syndicat d'assainissement : lundi, mardi, jeudi, vendredi au 02.32.48.20.70
bureau 78 rue St Georges à Romilly/ Andelle

LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Gendarmerie de Fleury-Sur-Andelle
02.32.49.00.17

Service d'urgence européen : 112

Pompiers : 18 / SAMU : 15

Centre antipoison : 0800.59.59.59

Médecins de permanence : 116 117

SOS médecins 24h/24 : 36 24

Pharmacie de garde : 32 37

Violences conjugales : 39 19

Urgence sociale : 115

Enfance maltraitée : 119

Harcèlement scolaire : 30 20

la route des « Bouleaux » (V.C. 92)

Elle est fermée, par des barrières, à la circulation des véhicules à moteur, sauf les riverains, pour la réserver aux promeneurs, cyclistes, familles, **le 1er et le 3e dimanche de chaque mois, de 10h à 19h du 1er octobre au 30 avril / chaque dimanche de 10h à 20h du 1er mai au 30 septembre**



LE PETIT PÉTRIPOINTAIN

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Vous l'attendiez avec impatience, voici enfin le nouveau Petit Pétripointain. Le temps s'écoule trop vite et de petits aléas ont retardé sa parution. Mais nous sommes repartis.

Le début d'année est toujours le temps de présenter les projets, comme la restructuration du groupe scolaire en y intégrant le restaurant, la lutte contre les déperditions énergétiques dans les bâtiments communaux, la mise aux normes de la sécurité incendie pour mieux protéger toutes les habitations ou encore l'aménagement du stade Roger Petit avec des équipements de loisirs.

L'arrivée de la fibre optique va fortement améliorer les communications électroniques. La plupart des logements sont maintenant éligibles. Plusieurs foyers sont déjà raccordés. N'hésitez pas à contacter les opérateurs.

Mais la vie n'est pas toujours rose et il y a des points négatifs : la hausse des prix de l'énergie entre autres. Elle va impacter considérablement notre budget. Nous allons devoir y faire face et modifier nos comportements.

Cette année, nous risquons d'être de nouveau confrontés à de fortes chaleurs et à une sécheresse. Le niveau du cours d'eau est actuellement bas. Il va falloir être vigilants.

Mais le printemps arrive, avec le retour du soleil, de la douceur, de la floraison, de quoi nous aider à garder le moral quand même.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Très cordialement.

Valérie Lavigne- Courteux



SOMMAIRE

page 1

- le mot du Maire
- quelques dates à retenir

page 2

- vœux de Mme le Maire
- hommage à Philippe Géric
- nouveau président à la C.D.C.L.A.

page 3

- conseils municipaux : lundi 21 novembre et lundi 21 décembre

page 4

- conseils municipaux : lundi 3 janvier et lundi 6 février
- zone à faibles émissions

page 5

- La Belle Epoque
- Le Cercle Philatélique

page 6

- l'Amicale Laïque
- Connaissez-vous Pont-St-Pierre ?

page 7

- cérémonie du 11 novembre
- Sainte Barbe des pompiers
- l'agence postale communale

page 8

- informations pratiques

QUELQUES DATES À RETENIR

- **samedi 11 mars et dimanche 12 mars** : avec le Cercle Philatélique, fête du timbre, à la salle Calvo.
- **samedi 11 mars à 10h30** : inauguration de l'agence postale à la mairie
- **lundi 13 mars à 20h30** : conseil municipal
- **samedi 1er avril à 9h30** : nettoyage participatif. Rendez-vous à la Maison Pour Tous
- **lundi 3 avril à 20h30** : conseil municipal
- **Samedi 8 avril et dimanche 9 avril** : lotos du R.P.F.C. à la salle Calvo

AMICALE LAÏQUE



Voilà déjà 24 ans que nous organisons l'une des 12 courses à pied du Challenge de l'Andelle.

Ce 15 janvier, nous avons accueilli 355 coureurs (40 de plus qu'en 2022), avec une organisation bien rôdée et une quarantaine de personnes pour gérer le stationnement des voitures dans la cour de l'école et sur les parkings, accueillir, inscrire les coureurs à la Maison Pour Tous ... et les restaurer après l'effort, faire courir les plus jeunes sur le stade Roger Petit.

Mme le Maire nous a fait le plaisir de sa présence et a ainsi pu remettre les coupes de la commune offertes pour la circonstance. La participation de la municipalité a été une nouvelle fois précieuse à travers le prêt de la salle et de matériel, avec l'aide des employés du service technique pour les aménagements des parcours, permettant ainsi le bon déroulement des épreuves.

Le 6 février a eu lieu la remise des médailles et coupes aux enfants des écoles de Pont-Saint-Pierre et Douville. 51 élèves s'étaient ainsi mêlés aux autres petits coureurs pour essayer de franchir la ligne d'arrivée dans les premières places. Cette belle participation nous a bien fait plaisir.

Tout s'est bien déroulé, les coureurs étaient satisfaits, et nous avec ! Il y a gros à parier que nous ferons une 25e édition en janvier prochain !

Du côté de nos prochaines activités :

Après les soirées « karaoké » et hockey sur glace, après la promenade historique avec guide (Franck Adam) dans un quartier de Rouen le 5 mars, place à la visite du musée et des sites de la guerre 1914-1918 à Péronne le dimanche 23 avril, puis un séjour touristique à Dunkerque pendant le week-end des 27, 28 et 29 mai, une sortie à l'Armada le 12 juin à Rouen avec promenade en bateau près des grands voiliers avant d'assister au feu d'artifice depuis la Seine.

Pour se renseigner, pour participer : téléphoner à Catherine Duriez, présidente, au 06.14.63.24.46

CONNAISSEZ-VOUS BIEN PONT-SAINT-PIERRE ?

Voici la réponse à la question posée dans le Petit Pétripontain n°17.



Cette plaque se trouve à l'entrée du porche près du notaire au 25 Grande Rue

Cette grande maison du 25 Grande Rue, appelée « Castel Belle Rive » comme indiqué sur cette plaque, devint la propriété de la famille Descamps-Béghin, laquelle possédait déjà le château et les terres environnantes.

La famille légua cette demeure à la commune. Elle deviendra un bien communal en 1955 et sera transformée en résidence pour personnes âgées grâce à la "Fondation Patrick Descamps". Cette fondation avait été ainsi dénommée en mémoire du fils de madame Descamps, chef de char dans l'armée du général Leclerc, mort pour la France le 24 août 1944 (une plaque le rappelle également au 25 Grande Rue).

Plus tard, il sera décidé de réhabiliter les logements existants au « Castel Belle Rive ». Ces deux projets seront concrétisés avec la SILOGE.



Cette résidence, continuellement entretenue par la municipalité, ne répondait plus aux normes du moment. Il fut décidé en 1997 de construire un immeuble de 25 logements (la Résidence du Parc).

Saurez-vous dire quel endroit de la commune représente ce tableau ? Vous trouverez la réponse dans le « Petit Pétripontain » n° 19.

RÉSUMÉ DES CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDI 21 NOVEMBRE



- Accord de principe pour que le local communal précédemment occupé par La Poste soit loué pour un projet de salon de thé.
- Désignation de Mrs Philippe Levacher et René Duriez pour représenter Pont-Saint-Pierre lors des réunions d'élaboration du P.L.U.i. (*Plan Local d'Urbanisme intercommunal*) par la communauté de communes Lyons-Andelle.
- Validation du projet de reconstruction du groupe scolaire par le cabinet Cubik pour la somme de 5 834 661 € H.T., et autorisation accordée à Mme le Maire pour mener les démarches d'obtention de subventions et de financement du projet, notamment la souscription des emprunts nécessaires.
- Choix du cabinet D.C.E. Conseil pour réaliser des audits énergétiques de tous les bâtiments communaux, préalablement à des propositions d'améliorations pour réduire les consommations d'énergie. Le coût de cet audit est de 5 880 €. La mairie sera la première concernée par cette analyse.
- Fixation du prix du repas du réveillon de la Saint Sylvestre, organisé par la commune, à 50 € pour les convives pétripointains et 75 € pour les convives hors commune.
- Accord pour la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe, de catégorie C. L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : entretien des locaux scolaires et encadrement des élèves sur le temps périscolaire.

LUNDI 21 DECEMBRE

- Désignation de Mme Yveline PAEME déléguée suppléante au S.I.D.E.A.L. (Syndicat Intercommunal de l'Ensemble Aquatique et Ludique).
- Accord pour la signature d'une convention d'opération de revitalisation de territoire entre l'Etat, la Communauté de communes Lyons-Andelle et les 5 communes du programme « Petites Villes de Demain » : lutte contre la dévitalisation des centre-bourgs en rénovant le tissu urbain pour favoriser un cadre de vie plus attractif propice au développement du territoire.
- Accord pour la signature de conventions avec le S.I.E.G.E. pour le remplacement de luminaires Place du Marché pour 5 833 € de part communale, Impasse Saint Marc et Place du Square pour 2 833 € de part communale, dans l'Avenue du Château et à la Résidence du Parc pour 4 417 € de part communale.
- Mise en place d'un compte épargne temps pour les agents communaux, leur permettant d'épargner, dans certaines limites, des jours de congés non utilisés.
- Ouverture de crédits d'investissement par anticipation, calculés selon la réglementation en vigueur, de 122 662 €, pour mandater les premières dépenses de 2023, en attendant le vote du budget.
- La société « Le 8e Art » tirera le feu d'artifice de la fête Saint-Pierre fin juin 2023, pour 5 600 €.
- Décision, conformément à la réglementation, de provisionner la somme de 2 381,85 €, pour prendre en compte les créances irrécouvrables.



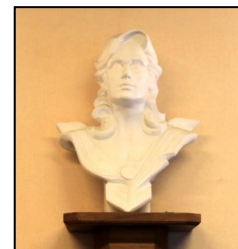
MARDI 3 JANVIER

- Accord pour le dépôt de demandes de subventions au titre de la D.E.T.R. 2023 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 3 projets : 1) Renforcement de la défense extérieure de lutte contre l'incendie, par l'installation de trois citernes incendie) : coût de 130 660.80 € T.T.C. 2) Amélioration de la performance énergétique de la mairie : coût de 78 166.80 € T.T.C. 3) Réaménagement du cimetière communal : coût de 21 463,20 € T.T.C.

(Suite page 4)

MARDI 3 JANVIER (suite)

- Annulation de la délibération portant versement de 10 % du produit de la taxe d'aménagement perçue par la commune à la Communauté de Communes Lyons-Andelle.
- Acceptation de la rétrocession à l'euro de la parcelle privée AB 248 (bande de trottoir) dans le domaine communal.
- Intérêt exprimé pour l'acquisition d'une parcelle de 1 116 m² près de la mairie proposée au prix de 109 000 € mais demande d'autres estimations avant de se déterminer.



LUNDI 6 FÉVRIER

- Création d'un poste d'agent technique territorial pour stagiairiser un agent qui se trouve actuellement en contrat aidé, depuis le 01 septembre 2022 et ce, jusqu'au 28 février 2023.



- Renforcement d'un garde-corps au relais d'assistantes maternelles, en lien avec la Communauté de Communes, après la visite de la commission de sécurité et au-delà de ses préconisations.
- Refus de reprendre l'utilisation du panneau lumineux situé près de la piscine à la place de la C.D.C.L.A. qui n'en a plus l'utilité pour sa communication. Le coût, jugé trop élevé, serait de 3051,60 € plus 1330,56 € annuels.
- L'agence postale communale sera inaugurée le 11 mars, en même temps que la fête du timbre organisée par le Cercle Philatélique.

Les comptes rendus complets de ces conseils municipaux sont à votre disposition à la mairie. N'hésitez pas à les consulter et à demander des précisions si nécessaire. Vous pouvez également les retrouver sur le site internet www.pont-saint-pierre.fr et sur Panneau Pocket.

Les prochains conseils municipaux auront lieu le lundi 13 mars et le lundi 3 avril à 20h30 à la mairie

LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (Z.F.E.)

Nous sommes nombreux à nous rendre à Rouen et dans les communes de la métropole, pour le travail, la santé, les achats, les loisirs, le tourisme.

La loi « climat et résilience » de 2021 impose aux agglomérations de plus de 150 000 habitants de créer des Zones à Faibles Emissions - mobilité (Z.F.E. - m.). L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air, dans les zones densément peuplées, pour protéger la santé des habitants. Le moyen retenu est l'interdiction de circulation des véhicules les plus polluants.

Les villes concernées par la Z.F.E. de Rouen sont : Amfreville-La-Mivoie, Bihorel, Bois-Guillaume, Bonsecours, Darnétal, Déville-Lès-Rouen, Le Grand-Quevilly, Le Mesnil-Esnard, Le Petit-Quevilly, Rouen, Notre-Dame-de-Bondeville, Saint-Léger-Du-Bourg-Denis et Sotteville-Lès-Rouen.

Les seuls véhicules autorisés doivent être obligatoirement munis d'un certificat-vignette Crit'Air pour la classe des véhicules électriques ou les classes 1, 2 ou 3.

Depuis le 1er mars, **les véhicules sans vignette ou de vignette 4 ou 5 qui circuleraient dans ces villes s'exposent à une amende de 68 € pour les voitures et les deux-roues et 135 € pour les poids-lourds, bus et autocars.**

Pour obtenir un certificat qualité de l'air correspondant à votre véhicule, allez sur le site certificat-air.gouv.fr (coût : 3,72 € frais d'envoi compris). Des formulaires sont aussi disponibles à la mairie.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS DE PONT-SAINT-PIERRE

LA BELLE ÉPOQUE

Le 22 décembre, pour finir l'année 2022, l'Association « La Belle Époque » a offert le repas de Noël à ses adhérents.

Nous nous sommes retrouvés à une soixantaine vers 12h30 autour d'un succulent repas préparé par le traiteur d'Alizay et par la boulangerie-pâtisserie Gaulin de Pont-Saint-Pierre pour le dessert. Les tables ont été décorées par notre secrétaire, Christine, très douée dans le pliage des serviettes. Le service a été assuré par qu

elques adhérents. Mme Le Maire nous a fait le plaisir d'être parmi nous.

Steve à la sono, Dominique à la guitare et au chant nous ont fait danser durant l'après-midi. Ce fut un repas très convivial et dans la bonne humeur pour clore cette année.



L'assemblée générale de notre association « La Belle Époque » a eu lieu le 19 janvier 2023 dans notre local en présence de Mme Valérie Lavigne-Courteux, Maire de Pont Saint Pierre.

Cette assemblée a réuni 35 adhérents. Le bilan moral a été adopté à l'unanimité, le bilan financier également : il a été arrêté à 13 369.80 € en recettes et 12 211.64 € en dépenses, soit un excédent de 1 188.16 €. La trésorerie au 31/12/2022 était de 3 940.44 €.

Après quelques échanges et l'intervention de Mme Le Maire, Mme la Présidente a remercié la municipalité pour son aide (prêt de la salle Calvo et de la salle de la Résidence du Parc) et pour sa subvention annuelle.

En 2024, nous fêterons les 50 ans de l'association, avec un repas et une animation surprise.

Le conseil d'administration a été renouvelé. Nouveau bureau : Michelle Bauche présidente, Christine Besnard vice-présidente, Yveline Paëme trésorière et Dominique-Marie Boutellier secrétaire.

Cette assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

LE CERCLE PHILATÉLIQUE ET TOUTES COLLECTIONS



Après le 39e salon Toutes Collections organisé par le « Cercle Philatélique et Toutes Collections » le dimanche 5 mars à la salle Calvo, place à la Fête du Timbre le samedi 11 mars et le dimanche 12 mars 2023 à la salle Calvo également, avec :

- sortie 1er jour du Timbre sur le thème « le Timbre fait du Vélo »
- une exposition philatélique et toutes collections
- une exposition sur le cyclisme
- une vente de souvenirs avec bureau temporaire de la Poste
- une carte locale en hommage à Jacques Anquetil et Marcel Berthet
- une animation par les Mômes Riders (initiation au vélo pour les enfants ; entrée gratuite de 10h à 17h30 »).

Pour tous renseignements : secrétaire de l'association
20 Hameau du Levant 27610 Romilly Sur Andelle
Téléphone : 02 32 49 74 10

